Ville de Sherbrooke

travailler vivre s'accomplir

TECHNICIENNE OU TECHNICIEN JURIDIQUE

LA FONCTION :
La Ville de Sherbrooke est à la recherche d'une technicienne ou d'un technicien juridique au greffe de la cour municipale du Service des affaires juridiques.

À titre de technicienne ou technicien juridique vous aurez à agir principalement comme percepteur des amendes. Vous devrez donc, notamment :

- Répondre aux demandes de renseignements et fournir des explications aux différents intervenants relativement aux procédures judiciaires en cours;
- Mettre en œuvre les procédures applicables à la perception des amendes en matière d'infraction pénale;
- Analyser la situation financière des débiteurs et agir en conséquence à l'aide des lois et règlements en vigueur;
- Transiger avec les organismes publics et parapublics ayant un lien avec les activités de la cour municipale;
- Effectuer les recherches nécessaires pour retracer des débiteurs en défaut de paiement;
- Effectuer le suivi des procédures remises ou à remettre aux huissiers;
- Assister les utilisateurs du système informatique et assurer le lien avec le fournisseur;
- Agir au besoin à titre de greffier-audiencier.

PROFIL RECHERCHÉ :
Titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques juridiques, vous possédez de l'expérience pertinente reliée au domaine de l'emploi. Vous détenez de bonnes habiletés en communication verbale et écrite, un esprit méthodique et vous êtes familier avec l'utilisation des logiciels MS Office et des outils informatiques utilisés dans le domaine juridique. Vous êtes apte à transiger avec différents types de clientèle.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL :
Pour ce poste temporaire d'une durée de 12 mois, l'échelle de rémunération se situe entre 36 361 $ et 56 462 $ par année, selon un horaire hebdomadaire de 33 h 45.

POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE :
Visitez la section « Emplois » de notre site Internet d'ici le **7 juin 2015**.

Seules les candidatures reçues sur le site Internet de la Ville de Sherbrooke seront considérées. Nous vous remercions de votre intérêt. Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues. La Ville de Sherbrooke souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. L'évaluation comparative des études émise par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles est exigée pour les diplômes obtenus hors du Québec.

sherbrooke.ca/emplois